



Ispira, 3 Juin 2013

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 Juin 2013

Le personnel du **Site d'Ispira**, réuni en Assemblée générale le **3 juin** 2013,

Après avoir entendu les informations données par ses représentants sur l'état des négociations entre le Conseil, la Commission et le Parlement européen sur la réforme statutaire,

Considérant que, si la proposition du Conseil vient d'être adoptée, cela conduirait à démanteler la fonction publique européenne et à adopter une approche tous azimuts à la réforme du statut, sans référence à la proposition de la Commission,

Informé que le "groupe statut" du Conseil travaille à élaborer des propositions similaires sur les allocations et indemnités qui font partie intégrante de notre paquet salarial, afin de compléter le mandat en l'aggravant;

Constatant que la position de négociation du Conseil ne respecte ni le droit d'initiative de la Commission, ni les conclusions des chefs d'Etat et de gouvernement du 8 février 2013 sur les perspectives financières 2014-2020,

Constatant que les messages rassurants de la Commission ont été démentis par les faits et que les propositions du groupe statut ont été intégralement reprises dans le mandat du Conseil,

Constatant que le premier trilogue s'est soldé par l'ouverture de discussions techniques et non par le rejet pur et simple du mandat du Conseil,

DEMANDE aux présidents de la Commission européenne et du Parlement européen de réaffirmer leur engagement de préserver une fonction publique européenne capable de remplir les missions qui lui sont confiées au service du citoyen européen, et de confirmer que le mandat du Conseil ne peut d'aucune manière servir de base de négociation,

DEMANDE au Conseil de respecter le droit d'initiative de la Commission et de redéfinir sa position de négociation sur la seule base de la proposition de la Commission,

DEMANDE à la Commission de retirer sa proposition de modification du statut à moins que le Conseil ne présente un mandat de négociation centré sur sa proposition et conforme aux conclusions du Conseil européen,

DEMANDE pour préserver un site de Recherche attractif que le C.C. appliqué à Ispira soit plus juste, équitable et transparent.

DÉCIDE une journée de grève dans tous **les services du Site d'Ispira** le mercredi 5 juin 2013 et donne mandat aux OSPs d'Ispira, en accord avec le Front Syndical Interinstitutionnel, d'entreprendre toute action nécessaire, y compris pour le même jour, l'assemblée générale permanente avec le personnel.

Intersyndicale Ispira